

CORSE

Axe 1 : Qualité de vie au travail (QVT), santé au travail et conditions de travail

# Prévenir la violence intra-équipe dans les établissements de santé

## Contexte

---

Selon l'Organisation Internationale du Travail, la violence au travail peut être définie comme étant des « Incidents où le personnel est maltraité, menacé ou agressé dans le cours de son activité professionnelle, y compris lors des déplacements depuis ou vers son lieu de travail, et incidents qui mettent en danger sa sécurité, son bien-être ou sa santé ». Concernant la violence sur le lieu de travail, relativement répandue dans les établissements de santé, il convient de distinguer les violences internes, qui se manifestent entre agents d'un même établissement, des violences externes, commises par des personnes extérieures à l'organisation. La violence intra-équipe est un phénomène complexe qui s'explique par un ensemble de facteurs liés notamment aux circonstances, aux dérives organisationnelles, aux conflits interpersonnels, aux évolutions structurelles et sociétales, etc. Selon nous, elle dépasse largement le coupable ou la victime et doit s'envisager au-delà des agressions interpersonnelles, via une lecture à prédominance organisationnelle et systémique.

## Objectifs

---

- Identifier les différentes formes de violence et les principaux facteurs déclencheurs.
- Connaître ses droits et devoirs et les obligations de l'employeur en matière de prévention et de gestion de la violence.
- Savoir gérer en équipe une situation de violence / apprendre à désamorcer une situation tendue.
- Participer individuellement et collectivement à la prévention de la violence intra-équipe.

## Renseignements complémentaires

---

### Pour plus d'informations :

Alicia GARDE (a.garde@anhf.fr) 04.20.61.01.46

## Programme

---

### Partage d'un socle commun de connaissances et de références

- Les représentations de la violence.
- Les représentations du travail d'équipe.
- Clarification terminologique et concepts fondamentaux.
- Les conséquences sur les différentes parties impactées par ce phénomène.

[https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYmXsJtgHagB\\_jhcTbIA](https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYmXsJtgHagB_jhcTbIA)

## **Démarche de compréhension du phénomène - Gestion des risques et recherche des facteurs contributifs.**

- Apports méthodologiques en gestion des risques à priori.
- Les outils de recherche de causes.
- L'analyse du contexte de travail de manière distanciée.
- Le repérage des situations difficiles susceptibles de générer de la violence.
- L'identification des principaux facteurs déclencheurs.

## **Quand la violence est là : faire face et gérer.**

- L'apaisement de la situation.
- Les acteurs à solliciter et la place de chacun.
- L'accompagnement des professionnels : => Droits et devoirs des agents. => Obligations de l'employeur en matière de gestion et de prévention de la violence intra équipe.

## **Démarche de prévention**

- Les leviers et ressources disponibles : Individuelles, collectives et managériales.
- Le transfert des acquis de l'expérience et des acquis des formations stress et communication : => Bien se connaître et mieux communiquer. => Les techniques à utiliser pour prévenir la violence.
- Le management d'équipe, la qualité de vie au travail.
- Plan d'action de prévention de la violence intra équipe.

### **Public**

**Toute personne intéressée par le sujet au sein du personnel des établissements de la fonction publique hospitalière, sous réserve d'avoir déjà suivi une formation sur le stress ou l'agressivité**

### **Exercice**

**2024**

### **Code de formation**

**1.05 AFR**

### **Nature**

**AFR**

### **Organisé par**

**DEMETER SANTE**

### **Durée**

**14 heures**

### **Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**